

# ORDRE DES ARCHITECTES

---

2023

MISSIONS  
ACTIONS

---

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

---

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

---

ORDRE  
DES  
ARCHITECTES



## P2 SOMMAIRE

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE LE CONSEIL DE L'ORDRE PACA

3  
4

### PROTÉGER LE TITRE D'ARCHITECTE

10

La tenue du tableau  
Le contrôle de l'assurance  
La lutte contre l'usurpation du titre d'architecte  
Le respect de la déontologie  
Le suivi des procédures collectives  
Le traitement amiable des litiges  
La formation continue

### RASSEMBLER LES ARCHITECTES

24

La commission solidarité-entraide  
Les relations avec l'école d'architecture  
Les relations avec les services d'urbanisme  
Les architectes et la rénovation énergétique  
L'information sur la construction bois  
Les rencontres sur le territoire

### SENSIBILISER LES POUVOIRS PUBLICS À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

34

Les jurys de marchés publics  
À la rencontre des élus locaux  
Les tables rondes « Objectif ZAN »  
La représentation dans les instances

### PROMOUVOIR LA CULTURE ARCHITECTURALE

42

Les architectes dans les classes : viv[r]e l'architecture  
Les événements tous publics  
Le lancement de l'AMI-PACA  
Le site Architectures en ligne  
La promotion des réalisations régionales  
Le soutien aux acteurs de la diffusion de l'architecture

## P3 LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2023 s'est clos avec un lot d'actions qui sont à saluer. J'ai grand plaisir à préfacier ce rapport d'activité qui achève les trois ans de mandat.

**Cette année aura été une fois encore une année de travail et d'engagement collectif qui a mobilisé l'ensemble du Conseil et les salariés de l'institution autour des quatre axes suivants :**

- la protection du titre d'Architecte
- la sensibilisation à la qualité architecturale
- la transmission de la culture architecturale
- la proximité entre confrères et consœurs.

C'est bien l'ensemble de ces quatre axes qui ont permis la visibilité de l'institution cette année. Ainsi nos actions ont été reconnues et plébiscitées. Nous avons eu à cœur d'agir afin que l'Ordre demeure un acteur fiable, légitime et attendu dans le débat public. Que ce soit à travers l'organisation de rencontres, la programmation de formations, la réalisation de sondages ou encore l'accueil des nouveaux inscrits, le Conseil régional s'est attaché à diffuser la culture architecturale et à animer le dialogue avec ses pairs et tous les interlocuteurs de l'acte de construire au cours de cette année.

Je terminerai en remerciant chaleureusement les conseillères et conseillers ainsi que toute notre équipe de salariés pour leur indéfectible implication.

Vous retrouverez au fil des pages ci-après les témoins de notre travail en 2023, avec ce format dynamique et engageant à l'image de notre Conseil.

Nous restons à votre disposition au 12 bd Théodore Thurner, nous sommes là pour partager avec vous la volonté de faire rayonner la qualité architecturale.

Maryline Chevalier

## La composition du Conseil en 2023

Maryline Chevalier\*\*  
Présidente  
Crots (05)

Guillaume André\*  
Vice-Président  
Cagnes-sur-Mer (06)

Delphine De Jenken  
Vice-Présidente  
Marseille (13)

Arnaud Réaux  
Vice-Président  
Nice (06)

Mylène Duquenoy  
Secrétaire générale  
Vence (06)

Christelle Billy\*  
Secrétaire générale adjointe  
Nice (06)

Jean-Baptiste Griesmar  
Trésorier  
Nice (06)

Sandrine Greleau\*  
Trésorière adjointe  
Nice (06)

Raphaël Azalbert  
Avignon (84)

Marie Brosch\*  
Marseille (13)

Régis Chaumont\*  
Manosque (04)

Jean-Gilles Coromp\*  
Embrun (05)

Michel Escande  
Avignon (84)

Catherine Gianni\*  
Marseille (13)

Pascal Lestringant\*  
La Valette-du-Var (83)

Delphine Mondon\*\*  
St-Bonnet-en-Champsaur (05)

Hélène Moreilhon  
Nice (06)

Laure Pantel\*  
Marseille (13)

Agathe Pitoiset\*  
Robion (84)

Barbara Rizzo-Lordon\*  
Antibes Juan-les-Pins (06)

Lorenzo Roccaro\*  
Marignane (13)

Raphaëlle Segond  
Marseille (13)

Patrick Verbauwen  
Marseille (13)

\* Toujours élu.e actuellement (jusqu'en 2027)  
\*\* Réélu.e en 2024

## Les nouveaux conseillers élus en mars 2024

Sophie Baldassari  
Marseille (13)

Jennifer Carré  
Nice (06)

Julien Combes  
Toulon (83)

Cyrille Fischmeister  
Manosque (04)

Élodie Hovsepian  
Marseille (13)

Jérémy Lasne  
Robion (84)

Élisabeth Leteissier  
Marseille (13)

Luc Perret  
Bollène (84)

Valentine Rouanet  
Briançon (05)

Stéphane Vollenveider  
Nice (06)

## Les services

## Pôle Tableau et Juridique



**Isabelle Bonnevalle**  
Directrice juridique



**Marie Leckning**  
Chargée du Tableau



**Francis Fernandez**  
Chargé de mission juridique



**Siryne Douass**  
Assistante juridique

## Pôle Administration et Communication



**Maïa Mendjisky**  
Responsable des relations institutionnelles



**Delphine Devictor Pons**  
Assistante administrative



**Virginie Feisthauer**  
Responsable de la communication



**Perle Tardieux**  
Chargée de communication

## • En région

11

séances officielles  
dont 2 délocalisées hors Marseille

90

réunions des groupes de travail

26

réunions du Bureau

1

séminaire

10

rendez-vous impliquant des élus locaux

26

événements organisés  
dont 16 dans les locaux de l'Ordre

1

formation « prise de parole en public »

7

conventions de partenariat mises en œuvre

## • En représentation nationale

3

réunions de la Conférence  
des Régions

3

réunions de l'Inter-région

3

réunions de la Commission Nationale  
de Contrôle des Finances

3

réunions plénières Juriet

1

Convention nationale

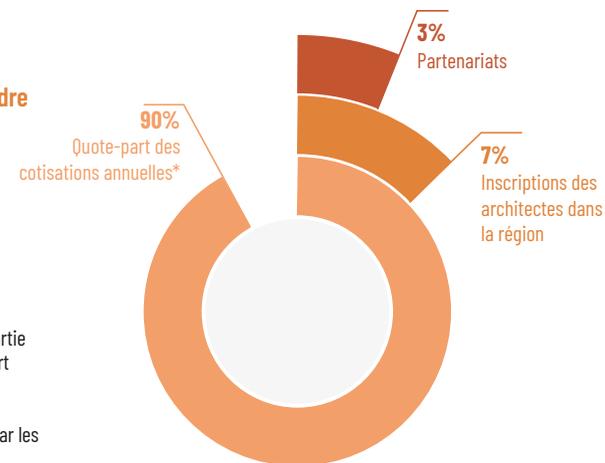
9

réunions du GT Évolution du Tableau

11

réunions du GT et de la plénière  
Communication

Le budget du Conseil régional de l'Ordre  
provient de 3 sources :



\* Le Conseil national perçoit la totalité des cotisations annuelles des architectes. Si une partie sert à son fonctionnement, il en reverse une part aux régions, sous forme de dotation mensuelle. Chaque année, il peut aussi contribuer au financement d'actions territoriales proposées par les Conseils régionaux.

Dépenses 2023 : 1 020 976 €



En 2023, les dépenses liées aux locaux ont augmenté de 4%, à la suite de travaux de mise en conformité, mais aussi de travaux des parties communes de l'immeuble dont l'institution est le copropriétaire majoritaire.

## 637€/MOIS

C'est l'indemnité mensuelle moyenne touchée par un conseiller ordinal en 2023 pour :

- La séance mensuelle du Conseil (obligatoire)
- Les réunions de travail
- Les représentations extérieures
- Les travaux du Bureau pour les conseillers concernés

### La communication :

Représentant tous les architectes de la région auprès du public, l'institution se doit de véhiculer une image cohérente avec les valeurs et enjeux de la profession.

Le Conseil régional a aussi souhaité que l'information faite aux architectes soit plus claire et lisible.

#### Pour ces raisons, en plus des productions quotidiennes, un travail de fond a été mené en 2023 et a permis de :

- renouveler l'identité visuelle régionale

qui permet au Conseil d'être mieux identifié, et qui privilégie la sobriété pour ses supports imprimés (peu d'encre, papier recyclé non pelliculé...)

- former les conseiller.e.s de l'Ordre à la prise de parole en public

afin qu'ils puissent représenter au mieux leurs consœurs et confrères

- lancer une nouvelle newsletter mensuelle, « *Architexte* »

plus claire et facile à lire, avec des interventions régulières de personnalités extérieures à l'institution (élus et partenaires), et une rubrique juridique pour prévenir les litiges

- mettre l'accent sur LinkedIn

le réseau social qui offre la meilleure visibilité à l'institution, et ce dès mai 2023, grâce à des publications plus proches des attentes des architectes et partenaires, et plus régulières

- créer un livret d'accueil du nouvel inscrit / de la nouvelle inscrite pour accompagner les jeunes architectes après leur inscription

S'abonner à la newsletter  
*Architexte*

EN SAVOIR +



Livret d'accueil du nouvel inscrit



Webinaire élections ordinaires

### En quelques chiffres :

# 86

actualités publiées sur le site  
[www.paca.architectes.org](http://www.paca.architectes.org)

# 2 280

participants à nos événements

# 2 980

exemplaires diffusés du rapport d'activité

# 4

vidéos « Portrait de conseiller »  
+ 1 webinar pour l'information sur les élections ordinaires

# 18

lettres d'information sur l'actualité  
et la formation (4000 destinataires)

# 50%

taux d'ouverture moyen des lettres  
d'information

# 25

articles parus dans la presse

Revue de presse 2023



EN SAVOIR +



### Sur LinkedIn :



## 16 911 ABONNÉS AU 31/12/23

> suivez-nous

@ Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA

### De mai à décembre 2023 :

# 1494

nouveaux abonnés  
mensuels en moyenne

# 202 340

vues des posts, soit 2 500  
vues en moyenne de chaque  
publication

# P10 PROTÉGER LE TITRE D'ARCHITECTE

## La tenue du tableau

Le Tableau représente l'ensemble des architectes et sociétés inscrit-e-s à l'Ordre. Au sein du Conseil Régional, le service du Tableau remplit l'une des missions premières de l'Ordre : garantir au public des architectes assurés, formés et respectueux des règles éthiques de la profession.

> Il est consultable sur le site [www.architectes.org](http://www.architectes.org).

Les architectes et sociétés d'architecture de la région au 31 décembre 2023 :

### Architectes

Hors région : 64

Hors territoire national : 38

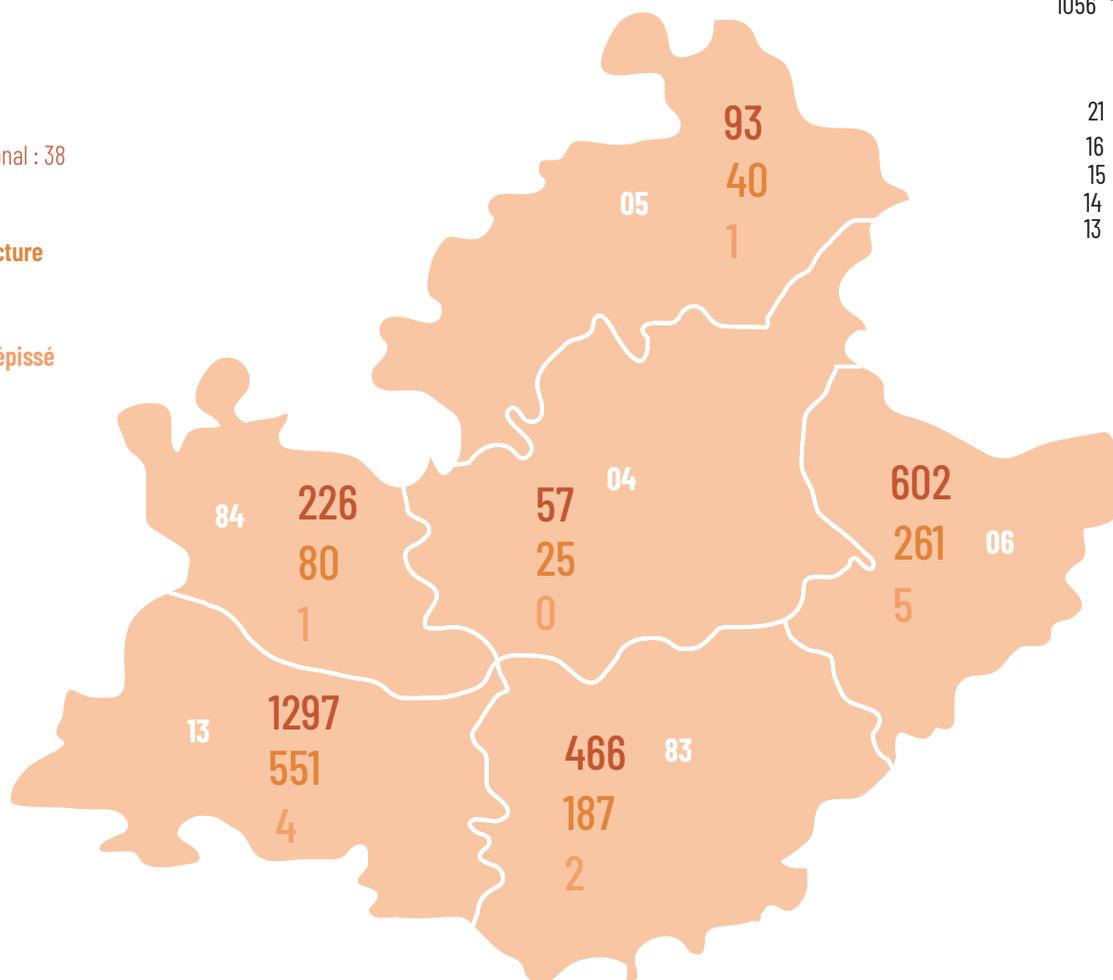
Total : 2863

### Sociétés d'architecture

Total : 1144

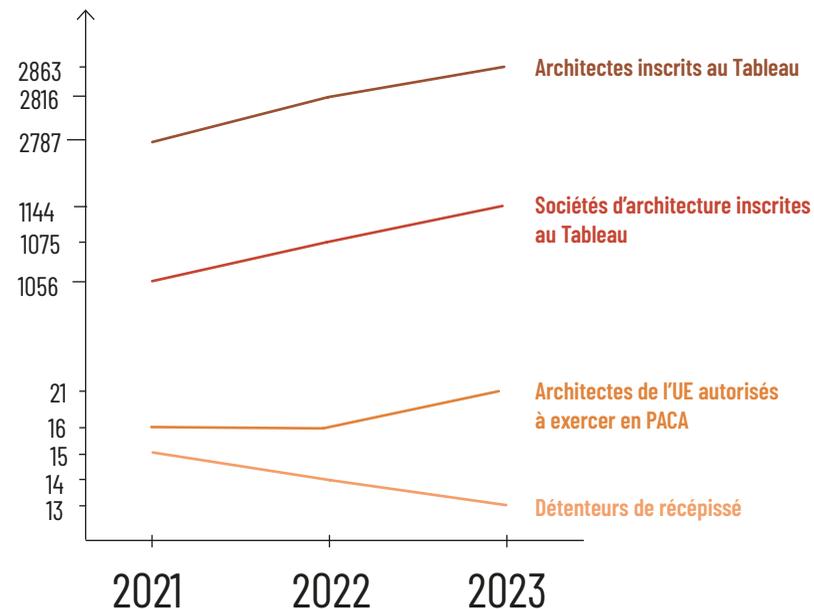
### Détenteurs de récépissé

Total : 13



# P11

Évolution de 2021 à 2023 :



P12

Mouvements architectes

		2021	2022	2023
ENTRÉES	INSCRIPTIONS	108	117	97
	RÉINSCRIPTIONS	22	18	22
	TRANSFERTS EN PACA	23	15	16
	<b>TOTAL DES ENTRÉES</b>	<b>153</b>	<b>150</b>	<b>135</b>
SORTIES	DÉMISSIONS	71	95	90
	DÉCÈS	6	9	7
	TRANSFERTS VERS D'AUTRES RÉGIONS	8	8	13
	RADIATIONS ADMINISTRATIVES (TOUS MOTIFS CONFONDUS)	15	11	11
	RADIATIONS DISCIPLINAIRES	0	0	0
	<b>TOTAL DES SORTIES</b>	<b>100</b>	<b>123</b>	<b>121</b>
ADMISSIONS À L'HONORARIAT		<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

Mouvements sociétés

		2021	2022	2023
ENTRÉES	INSCRIPTIONS	71	83	97
	RÉINSCRIPTIONS	0	2	0
	TRANSFERTS EN PACA	5	3	3
	<b>TOTAL DES ENTRÉES</b>	<b>76</b>	<b>88</b>	<b>100</b>
SORTIES	DÉMISSIONS, DISSOLUTIONS, LIQUIDATIONS	32	34	29
	TRANSFERTS VERS D'AUTRES RÉGIONS	5	2	3
	RADIATIONS ADMINISTRATIVES (TOUS MOTIFS CONFONDUS)	5	10	8
	<b>TOTAL DES SORTIES</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	<b>40</b>

P13

L'entretien préalable à l'inscription, une première rencontre

La démarche se veut bienveillante, il s'agit de recevoir les futurs architectes pour les informer sur ce qu'implique l'inscription à l'Ordre, et de renforcer la proximité de l'institution. L'élu ordinal rencontré à cette occasion devient ensuite un référent pour l'architecte.

112

nouveaux inscrits ont été reçus en entretien en 2023



Prestations de serment 2023  
© Amandine Carrique

## P14 Le contrôle de l'assurance

Toute personne physique ou morale inscrite au Tableau de l'Ordre ou à son annexe doit produire, chaque année, au Conseil Régional dont elle relève une attestation d'assurance pour l'année en cours, et ce avant le 31 mars. La production de cette attestation est essentielle puisqu'elle est une condition de maintien au tableau.

	2021	2022	2023
RELANCES PAR COURRIER SIMPLE	605	324	496
RELANCES RAR	248	148	91
SUSPENSIONS POUR DÉFAUT D'ASSURANCE	31 Dont 17 architectes et 14 sociétés	34 Dont 23 architectes et 11 sociétés	47 Dont 32 architectes et 15 sociétés
RADIATIONS POUR DÉFAUT D'ASSURANCE	12 Dont 7 architectes et 5 sociétés	21 Dont 14 architectes et 7 sociétés	19 Dont 12 architectes et 7 sociétés

**En 2022 et en 2023, les personnes n'ayant pas régularisé suite à l'envoi du premier courrier de relance ont été contactées par téléphone ce qui permet de diminuer le nombre de courriers RAR envoyés, et donc les frais inhérents à ces relances.**

## P15 La lutte contre l'usurpation du titre d'architecte

Seules les personnes physiques ou morales inscrites au Tableau de l'Ordre peuvent porter le titre d'architecte, d'agréé en architecture ou de société d'architecture.

Le Conseil Régional de l'Ordre lutte quotidiennement pour la protection du titre en incitant les personnes qui utilisent illégalement le titre d'architecte à régulariser leur situation, soit en s'inscrivant à l'Ordre pour celles et ceux qui remplissent les conditions nécessaires, soit en cessant d'utiliser le titre. Dans bon nombre de cas les usurpateurs acceptent. Toutefois, lorsque ce n'est pas le cas, le Conseil Régional de l'Ordre peut agir en justice.

Le port illégal du titre est une infraction pouvant faire l'objet de sanctions pénales lourdes : un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

Saisines du Conseil de l'Ordre pour des cas d'usurpation du titre :

37

Nombre de  
saisines  
en 2021

30

Nombre de  
saisines  
en 2022

9

Nombre de  
saisines  
en 2023

### Actions en justice contre des usurpateurs

En 2023, le Conseil de l'Ordre n'a pas voté d'actions en justice pour des faits d'usurpation de titre. Les mises en demeure de l'Ordre ont suffi, dans la plupart des cas, à faire cesser l'usurpation de titre d'architecte.

Des dossiers sont toujours en cours de traitement ou de régularisation.

Sur des actions en justice votées par le Conseil en 2022, deux décisions favorables sont intervenues :

- un contrevenant a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis et à verser au Conseil 2000 euros au titre de dommages-intérêts et 800 euros de dépens.
- un contrevenant a été condamné pour exercice illégal de la profession d'architecte à verser au Conseil 1500 euros au titre de dommages-intérêts.

## P16 Le respect de la déontologie

### Prestation de serment

**99** architectes ont prêté serment le 29 septembre 2023 au siège de l'Ordre des Architectes PACA. Ils se sont engagés formellement à respecter le Code de déontologie de la profession. Ce moment solennel est également l'occasion pour les conseillers et salariés de l'Ordre d'accueillir les jeunes inscrits, de leur communiquer des informations sur l'institution, et de partager une soirée conviviale.

### Actions disciplinaires

Toute personne inscrite à l'Ordre est tenue de respecter le code de déontologie des architectes. Toute suspicion de non-respect de ses dispositions peut donner lieu à une enquête à l'issue de laquelle le Conseil vote l'éventuelle poursuite devant la Chambre de discipline.

En 2023, l'Ordre a reçu moins de signalements que les années précédentes.

	2021	2022	2023
ACTIONS DISCIPLINAIRES ENGAGÉES	2	3	0
ACTIONS DISCIPLINAIRES NON ENGAGÉES CONSIDÉRANT QUE CELLES-CI N'ÉTAIENT PAS FONDÉES	6	6	3
ENQUÊTES PRÉALABLES TOUJOURS EN COURS	1	1	1
<b>TOTAL DES ENQUÊTES PRÉALABLES RÉALISÉES</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>4</b>

### La Chambre régionale de discipline

La Chambre régionale de discipline est une instance juridique distincte et indépendante du Conseil de l'Ordre, présidée par un magistrat de l'ordre administratif.

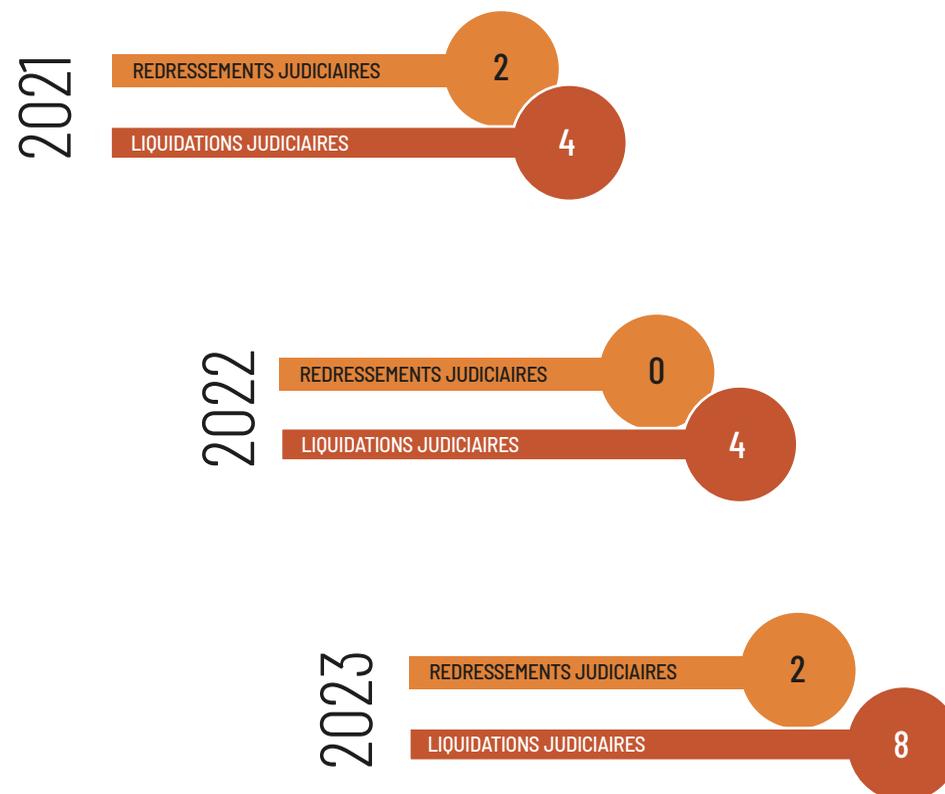
En 2023, cinq architectes ou sociétés d'architecture ont été traduits devant la chambre de discipline. Il a été prononcé :

- 3 décisions de radiations du tableau de l'Ordre
- 1 décision de suspension de 6 mois du tableau de l'Ordre
- 1 décision d'avertissement

Les 2 premières décisions ont fait l'objet d'un appel devant la chambre nationale de discipline.

## P17 Le suivi des procédures collectives

Le Conseil régional est convoqué aux audiences de procédures de redressement ou de liquidation des entreprises d'architecture.



## P18 Le traitement amiable des litiges

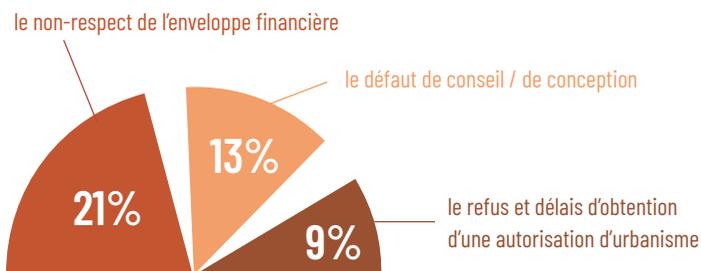
L'Ordre s'est doté d'une procédure de règlement à l'amiable des litiges sous la forme de tentatives de conciliation. Pour les litiges entre confrères, la saisine du Conseil régional est obligatoire avant toute procédure judiciaire. Pour les litiges entre architecte et maître d'ouvrage, la saisine dépend des dispositions prévues au contrat.

Entre 2021 et 2023, **87** dossiers ont fait l'objet d'une tentative de conciliation, dont :

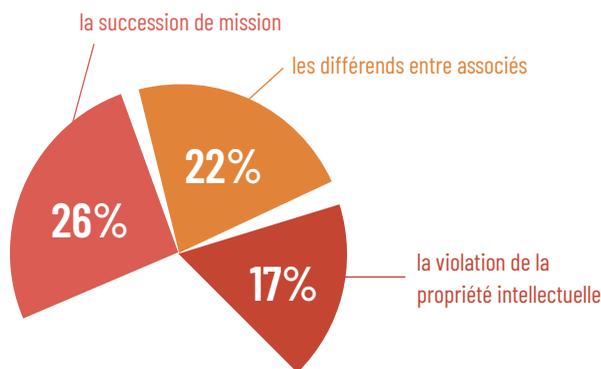
**56** concernant un litige entre architecte et maître d'ouvrage

**31** concernant un litige entre confrères.

• Les 3 sujets récurrents de litiges entre architectes sont :



• Les 3 sujets récurrents de litiges entre architecte et maître d'ouvrage sont :



Analyse détaillée des dossiers de conciliation 2021-2023



## P19

**72%** des tentatives de conciliations ont permis aux parties de trouver un accord !

### 2023

	CONCILIATIONS AYANT ABOUTI À UN ACCORD	CONCILIATIONS N'AYANT PAS ABOUTI À UN ACCORD	DOSSIERS CLÔTURÉS AVANT RÉUNION	Total
DIFFÉRENDS ENTRE CONFRÈRES	4	2	0	6
DIFFÉRENDS ENTRE CONFRÈRE ET MAÎTRE D'OUVRAGE	17	3	3	23
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>29</b>

Nombre d'heures consacrées aux conciliations :

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL (POUR LES DOSSIERS CLÔTURÉS)	2021	2022	2023
PAR LE SERVICE JURIDIQUE	200	320	230
PAR LES CONSEILLERS DE L'ORDRE	160	256	184
<b>TOTAL</b>	<b>360</b>	<b>570</b>	<b>414</b>

EN SAVOIR +



### La médiation de la consommation

Le code de la consommation prévoit que tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de résoudre un litige l'opposant à un professionnel.

Depuis 2021, les architectes doivent mentionner le nom et les coordonnées d'un médiateur par écrit, dans le contrat par exemple.

Les architectes peuvent recourir au médiateur de leur choix ; ils peuvent aussi bénéficier de la convention que l'Ordre des Architectes a signé avec CM2C, ce qui les exonère des frais d'adhésion à l'organisme.

### Allô l'Ordre ? De la prévention pour réduire les litiges

Afin que les architectes puissent se prémunir face aux litiges les plus fréquents, l'Ordre fait de la prévention chaque mois depuis novembre 2023 dans la rubrique de la newsletter « Allô l'Ordre ». Chaque mois, nous publions une recommandation face à une situation rencontrée ou la réponse à une question fréquemment posée.

Ce travail d'information est aussi fait au moment des entretiens préalables à l'inscription.

Questions déjà traitées



## P20 La formation continue

### Le contrôle de la formation

En 2023, le premier contrôle de la formation des architectes a été effectué. Deux emails ont été envoyés aux architectes pendant l'année pour les informer du contrôle en cours. La priorité du Conseil était de sensibiliser les architectes à l'importance de se former, et d'être à jour de son obligation. Pour cela, en plus des 8 newsletters dédiées qui avaient pour but de les informer et de les encourager, d'autres actions ont été conduites pour améliorer l'offre régionale.

**40%** des architectes sont conformes à leur obligation de formation fin 2023<sup>1</sup> → **17%** d'augmentation par rapport à 2021<sup>2</sup>

### Les marathons de la formation

L'Ordre a donc co-organisé les premiers marathons de la formation de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- en février à Marseille, avec l'Ilot Formation
- en juin à Nice, avec MAJ Formation Continue

Il s'agissait d'une semaine complète avec plusieurs formations proposées en simultanément. Pour les architectes, cela permettait de rattraper un grand nombre d'heures de formation sur une période donnée.

**50** architectes formés sur **6** sessions

### Les formations plébiscitées en 2023

Les thématiques qui ont entraîné le plus de participation ont été :

- **FEEBAT DynaMOE 1 et FEEBAT DynaMOE Copro**  
2 formations de 38h, permettant de devenir auditeur énergétique et d'accéder ainsi au marché de la rénovation énergétique, confirmant l'intérêt de la profession pour ce sujet<sup>3</sup> ;
- **Estimation et chiffrage d'un projet**
- **Réglementation thermique et environnementale "RE 2020"**

Les formations dites longues ont, en général, remporté un certain succès.

### Formation et solidarité

L'Ordre a de nouveau proposé des formations gratuites aux architectes intervenants dans les classes pour l'année scolaire 2023-2024. Il s'agissait de deux sessions consacrées à la transmission de l'architecture au jeune public, dispensées par la Maison de l'Architecture d'Isère, à Marseille et à Nice<sup>4</sup>.

L'Ordre a également accueilli gratuitement dans ses locaux la formation annuelle délivrée par Architectes Sans Frontières sur l'habitat insalubre.

## P21

### Deux formations sur le bioclimatisme

L'Ordre a aussi co-organisé deux formations sur le bioclimatisme :

- La première avec Fibois Sud, une formation longue de 105h intitulée : « Concepteur Construction Bois Bas Carbone, de la ressource forestière à la réalisation de projets bois durables ». Composée de 5 modules répartis sur toute l'année, elle alternait séquences en présentiel et en distanciel pour étudier les questionnements rencontrés lors de la conception d'un projet bois.
- La seconde avec la MA Centre-Val de Loire en novembre afin de faire découvrir les glaciers de la Sainte-Baume et les techniques ancestrales utilisées dans notre région pour maintenir le confort d'été.



Formation Architecture pédagogie et jeune public à Nice

1. Sur les périodes triennales suivantes : 2019-20-21, 2018-19-20, 2017-18-19

2. Chiffre du CNOA datant de juillet 2021 : 23%

3. Se reporter à la partie « Les architectes et la rénovation énergétique »

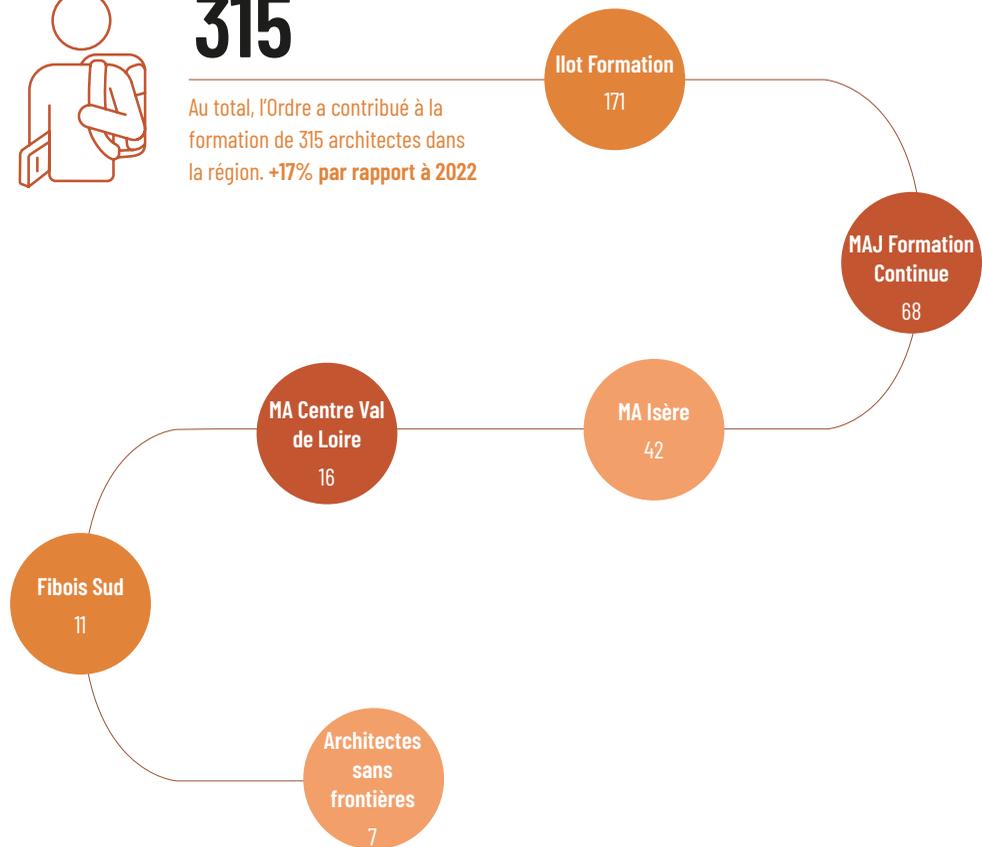
4. Se reporter à la partie « Les architectes dans les classes »

Nombre de stagiaires dans les formations co-organisées ou soutenues par l'Ordre :



315

Au total, l'Ordre a contribué à la formation de 315 architectes dans la région. +17% par rapport à 2022



## P24 RASSEMBLER LES ARCHITECTES

### La commission solidarité-entraide

#### Le saviez-vous ?

La Commission Solidarité-Entraide (CSE) peut attribuer des exonérations et échelonnements de paiement de la cotisation ordinale aux architectes en difficulté, et ce quelle que soit la nature de cette difficulté (recherche d'emploi, RSA, raisons de santé...)!  
Ce dispositif de solidarité s'ajoute aux exonérations partielles accordées sur conditions de ressources.

**En 2023, aucun architecte de Provence-Alpes-Côte d'Azur n'a sollicité la commission, alors qu'en 2022, sur les 28 demandes, 27 ont obtenu une exonération partielle de cotisation.**

#### Comment faire une demande d'abattement ?

Pour demander une exonération, que ce soit sur revenu ou pour raison de solidarité auprès de la CSE, rendez-vous sur votre espace architecte avant le 31 mars de chaque année !

## P25 Les relations avec l'école d'architecture

L'Ordre des Architectes participe à la vie de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille en :

#### • Siégeant au Conseil d'Administration

**Pourquoi ?** Participer à la vie de l'École. Le CA dispose d'une compétence générale d'orientation et de gestion de l'établissement. L'Ordre possède une voix au sein de ce CA.

#### • Intervenant chaque année dans le cadre du parcours théorique de l'HMONP

**Pourquoi ?** Informer les postulants à l'habilitation sur le cadre et les exigences de la profession réglementée et leur rappeler le rôle et les missions de l'Ordre.

#### • Participant à la composition des jurys des soutenances HMONP et aux commissions pour la Formation Professionnelle Continue et la Validation des Acquis Professionnels de l'HMONP

**Pourquoi ?** Faire participer les architectes libéraux et associés, n'intervenant pas directement dans l'enseignement, à la formation des futurs professionnels.

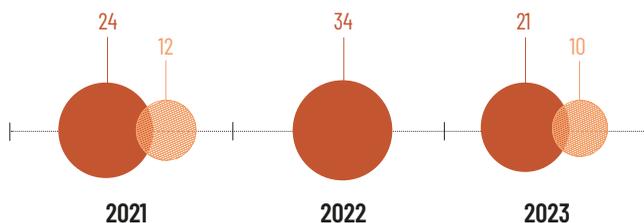
#### • Participant aux événements majeurs de la vie des étudiants, des enseignants et du personnel administratif, plus précisément en 2023 :

- La cérémonie de remise des diplômes, en juin
- La journée d'adieu au site historique de Luminy, en juillet
- L'inauguration de l'IMVT en présence de la Mme la Ministre de la Culture, en octobre



P26

### Nombre d'architectes désignés par l'Ordre dans les jurys HMONP



1<sup>re</sup> session de soutenances  
2<sup>e</sup> session de soutenances (pas de 2<sup>e</sup> session en 2022)

En 2022, un nombre plus important de diplômés ont soutenu suite à une modification temporaire de calendrier de l'année d'HMONP à l'ensa•marseille.

### L'inventaire des ressources locales de Provence-Alpes-Côte d'Azur

*L'inventaire des ressources locales de la Région Sud pour penser et construire l'architecture de demain dès aujourd'hui* est un projet du laboratoire Project[s] de l'ensa•m, soutenu par la DRAC et la Région. Il s'agit d'un site web présentant une cartographie des ressources locales disponibles en PACA.

En 2023, l'Ordre a soutenu les enseignants-chercheurs du laboratoire et leurs étudiants pour leur permettre d'accomplir les démarches préalables au développement du site web qui s'adresse justement aux architectes de la région et qui doit voir le jour en 2024.

En effet, cette démarche régionale s'inscrit dans les propositions du plaidoyer national de l'Ordre des Architectes visant à décarboner la construction.

**Elle favorise l'architecture des 100 km, en rendant accessibles facilement les éco-matériaux en circuit court.**

### La première publication des PFE

En 2023, l'Ordre a également soutenu la première publication des Projets de Fin d'Étude des étudiants de l'ensa•m.

Plaidoyer de l'Ordre



P27

## Les relations avec les services d'urbanisme

Suite à l'enquête menée en 2022, l'Ordre a poursuivi les actions pour faciliter les relations des architectes avec les services d'urbanisme et lever les points de blocage existants.

### Un webinaire dans le cadre de la dématérialisation des PC

Le 1<sup>er</sup> mars, l'Ordre a co-organisé à destination des architectes un webinaire de démonstration sur la dématérialisation avec le service de l'urbanisme de la Ville de Marseille.

100

participants

### Une présentation du PLUi du Pays d'Aix

Le 12 avril, l'Ordre a invité la Métropole Aix-Marseille-Provence à présenter aux architectes le nouveau projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays d'Aix arrêté en janvier 2022. L'enjeu de cette rencontre était double :

- Pour les architectes, cette rencontre représentait une occasion unique de se saisir des enjeux du futur PLUi et des nouvelles notions avec lesquelles ils devront composer.
- Pour la Métropole, les débats ont permis de préparer au mieux l'enquête publique qui s'est ouverte à l'automne 2023 et à laquelle les architectes ont été invités à participer.

50

participants

La concertation des architectes lors de l'élaboration des documents d'urbanisme est un enjeu clef auquel l'Ordre souhaite répondre de manière plus systématique pour traiter les difficultés rencontrées entre architectes et instructeurs à la racine. Ce type de démarche proactive sera répliqué dans le futur par le Conseil de l'Ordre.

## P28 Les architectes et la rénovation énergétique

L'Ordre des Architectes est convaincu que les architectes doivent être au cœur de la rénovation énergétique, pour garantir l'intérêt des ménages face à l'émergence de nouveaux métiers liée aux dispositions gouvernementales. Pour ce faire, en 2023, le Conseil régional PACA a suivi les développements du dispositif national France Rénov' et a œuvré à la bonne information des architectes, afin qu'ils puissent s'y préparer au mieux :

### • 3 articles publiés sur le sujet



### • 3 événements Rénov' organisés pour répondre aux questions des architectes :



à Nice



à Marseille  
avec la DREAL PACA



à Toulon  
avec la DREAL PACA

141

participants

Enfin, l'Ordre a relayé les formations Feebat DYNAMOE permettant aux architectes de devenir auditeurs énergétiques, ce qui leur facilite l'accès à ce type de marchés. En effet, le 1er avril, l'audit énergétique étant devenu obligatoire en France, cette formation a été très demandée par les architectes.

## P29 L'information sur la construction bois

L'Ordre des Architectes PACA a continué de s'engager pour une construction plus durable. En 2023, le partenariat avec Fibois Sud s'est renouvelé avec de nouvelles actions conjointes pour informer les architectes et les élus locaux des possibilités offertes par le bois.

### Les visites « Architecture & Bois »

En 2023, la série de visites de bâtiments construits en bois s'est ainsi poursuivie dans 4 départements :



à Aix-en-Provence (13)  
visite du siège de Voyage Privé  
Architecte : Rougerie+Tangram



à Hyères (83)  
visite de la gare maritime  
de la Tour Fondue  
Architecte : Duchier Pietra Architecture



à Saint-Apollinaire (05)  
visite de la Salle Polyvalente  
Architecte : Agence des  
Territoires de Montagne



à Apt (04)  
visite de l'Espace Départemental  
des Solidarités  
Architectes : APACHE  
Architectes, PHM Architectes

171

participants

Ouvertes à la fois aux élus et aux architectes, ces visites se veulent avant tout interprofessionnelles. Au-delà de la découverte de bâtiments, elles sont des opportunités de rencontres et d'échanges autour de la question de l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction.

Entre 2022 et 2023, une visite a eu lieu dans chaque département de la région, et **414** personnes y ont participé.

### La formation longue

Toujours dans le souci de mieux (in)former les architectes des solutions bois, en 2023, Fibois Sud a délivré une formation longue de 105h à 11 architectes de la région. Cette formation aura également lieu en 2024<sup>1</sup>.



Visite Architecture et Bois - Apt



Visite Architecture et Bois - Hyeres



Visite Architecture et Bois - St Apollinaire



Visite Architecture et Bois - Aix-en-Provence

30  
MARS

37

participants

### Visite de chantier et rencontre, à Manosque (04)

Après la visite du futur centre aquiludique de Manosque (A26 mandataire, R+4 et Régis Chaumont), les architectes se sont retrouvés pour un temps d'échange avec l'Ordre, le Syndicat des Architectes des Alpes-de-Haute-Provence (SAAHP) et l'Association Architecture Alpes-de-Haute-Provence (AAA).

• Avec la participation de :

**Jean-Christophe Pétrigny**, président de DLVAgglo

**Camille Galtier**, maire de Manosque

31  
MAI

18

participants

### Visite de chantier à Avignon

Les architectes du Vaucluse ont pu visiter le chantier de l'école de l'écoquartier Joly Jean (Mathieu Husseur mandataire, Cyrille Fischmeister cotraitant), avant de proposer une information sur les Journées nationales de l'architecture et un moment d'échange convivial.



Conférence Catherine Rannou  
© Zoé Bouana

### Table ronde "Arles face à la problématique ZAN"

Pour la première fois, un conseil délocalisé a été organisé dans la partie ouest des Bouches-du-Rhône, avec une rencontre sur le thème du ZAN.



Conference Didia Fiuzza Faustino  
cycle Habiter l'incertain  
© Zoé Bouana



Visite de chantier à Manosque

En réunissant les architectes et les élus locaux lors de ces événements, l'Ordre a pour but de créer des liens entre eux et de faciliter leur dialogue. De plus, l'Ordre a également pour ambition de sensibiliser les élus ainsi que leurs services à la qualité architecturale.

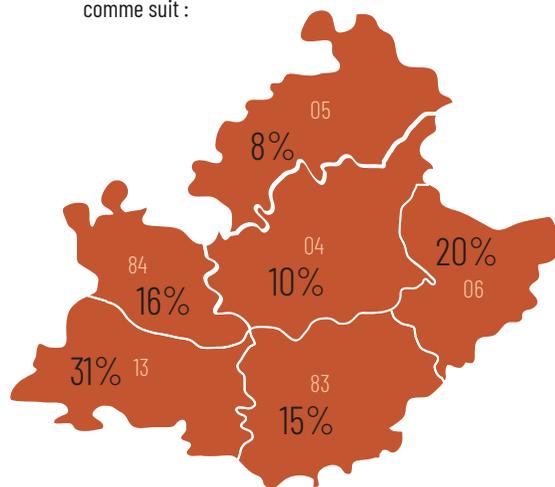
# P34 SENSIBILISER LES POUVOIRS PUBLICS À LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

## Les jurys de marchés publics

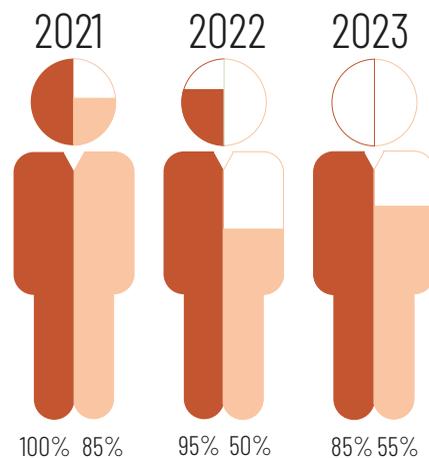
Le Conseil Régional est régulièrement sollicité par des maîtres d'ouvrage souhaitant la participation d'architectes aux séances de travail des jurys d'attribution de marché.

### Les architectes jurés de l'Ordre :

87 architectes<sup>1</sup> figurent sur la liste de jurés de l'Ordre des Architectes PACA. Ils sont ainsi répartis dans la région comme suit :



Le mode de proposition a privilégié la rotation et l'équité parmi les jurés potentiels.



■ Pourcentages de jurés qui ont été sollicités au moins une fois  
 ■ Pourcentages de jurés qui ont participé au moins à un jury<sup>2</sup>

1. Au 31 décembre 2023

2. La diminution du nombre d'architectes sollicités en 2023 est due à celle du nombre de sollicitations reçues de la part des maîtres d'ouvrage.

# P35

## Nombre de sollicitations reçues et types de procédures :

2023	04	05	06	13	83	84	TOTAL REGION
CONCOURS	3		3	4	2	2	14
CONCEPTION RÉALISATION							
PROCÉDURE AVEC NÉGOCIATION							
APPEL D'OFFRE OUVERT							
APPEL D'OFFRE RESTREINT			10	2	1		13
PROCÉDURE ADAPTÉE							
MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE			2	2	2		6
<b>TOTAL PAR DÉPARTEMENT</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>33</b>

### -19% de sollicitations en 2023, par rapport à 2022

2022	04	05	06	13	83	84	TOTAL REGION
CONCOURS	1	1	3	6	13	4	28
CONCEPTION RÉALISATION		1	1	3	1		6
PROCÉDURE AVEC NÉGOCIATION							
APPEL D'OFFRE OUVERT							
APPEL D'OFFRE RESTREINT	2		1		1	1	5
PROCÉDURE ADAPTÉE							
MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE			1	1			2
<b>TOTAL PAR DÉPARTEMENT</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>41</b>

2021	04	05	06	13	83	84	TOTAL REGION
CONCOURS	1	3	4	11	4	8	31
CONCEPTION RÉALISATION			1	2	1		4
PROCÉDURE AVEC NÉGOCIATION			1				1
APPEL D'OFFRE OUVERT			1				1
APPEL D'OFFRE RESTREINT					1		1
PROCÉDURE ADAPTÉE			1				1
MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE					1		1
<b>TOTAL PAR DÉPARTEMENT</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>40</b>

## P36 À la rencontre des élus locaux

Au-delà des moments de rassemblement entre élus et architectes, cités dans la partie précédente, l'Ordre a aussi impulsé des rencontres entre conseillers ordinaires et élus locaux.

### Une exposition comme support de discussion, de janvier à avril à Marseille

L'Ordre a accueilli dans ses murs l'exposition "OFF du DD" (développement durable) organisée avec EnvirobatBDM et la MAV PACA.

Le vernissage, le 31 janvier, a permis de faire découvrir à trois élus de la Ville de Marseille les 69 projets présentés mettant en avant des réalisations pionnières en matière de développement durable et d'architecture frugale.

De cette manière, l'Ordre a pu, d'une part, illustrer des grands axes de son plaidoyer par des exemples concrets et, d'autre part, répondre à la demande des élus de voir plus de projets d'architecture.

**53 participants** aux deux événements organisés

### La Convention de l'Ordre des architectes, les 15 et 16 juin à Marseille

Christine Leconte, présidente du Conseil national, et Maryline Chevalier, présidente du Conseil régional, ont également accueilli et rencontré Renaud Muselier à l'occasion de la Convention nationale organisée en juin à Marseille. L'adjoint au maire de Marseille, Patrick Amico, et la conseillère pour l'architecture du ministère, Hélène Fernandez, sont aussi intervenus durant cet événement.



Les adjoints au maire de Marseille au vernissage de l'exposition Best OFF du DD

## P37

### La journée pédagogique de l'AMF 04, le 5 juillet à Digne-les-Bains

Sur invitation de l'association Mairie2000, l'Ordre des Architectes PACA a participé à une journée de mi-mandat des maires et élus des Alpes-de-Haute-Provence. Cela a permis de répondre aux questions des participants, de leur rappeler l'intérêt public de l'architecture et le rôle de l'architecte, mais aussi de porter les messages du plaidoyer « L'Architecture comme solution ».

**80 participants**

### Une audition sur la crise du logement, le 13 octobre à Aix-en-Provence

Le député des Bouches-du-Rhône, Mohamed Laqhila, a souhaité entendre l'Ordre et les autres acteurs du logement sur les causes de la crise du logement, avant de préparer une audition avec la préfecture et les mairies de sa circonscription. L'Ordre a notamment utilisé son enquête sur les difficultés rencontrées pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme comme support, et il a également saisi l'occasion de défendre l'objectif du plaidoyer « Passer d'une politique du logement à une politique de l'habitat ».

### Le salon des maires, les 22 et 23 novembre à Paris

Chaque année, le Conseil National de l'Ordre des Architectes invite les régions à participer au Salon des maires de Paris sur leur stand. En 2023, l'Ordre des Architectes PACA et son partenaire Fibois Sud ont proposé dans ce contexte une table ronde sur la construction bois régionale. La discussion a pris comme point de départ l'école des Pins à Bouc-Bel-Air, un projet à la conception bioclimatique pour lequel l'architecte Stephan Brofiga (associée Agnès Blache Architecture) a choisi le bois à la fois pour la structure et la façade.

Avec la participation de :

- **Mathieu Pietri**, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Bouc Bel Air
- **Florent Bigo**, directeur de Fibois Sud

La présence des conseillers de PACA à cet événement national s'est avérée fructueuse car deux prises de contact ont été facilitées avec des élus locaux également présents et ont mené à des rendez-vous en 2024.

### L'instauration d'un dialogue privilégié avec l'urbanisme à Nice

Dans les Alpes-Maritimes et pour faire suite aux travaux entrepris en 2022 sur la charte sur la qualité architecturale, les conseillers de l'Ordre ont rencontré Anne Ramos, 2<sup>e</sup> adjointe au Maire de Nice, déléguée aux travaux, à l'urbanisme et au foncier. L'objectif de cette rencontre, en partenariat avec le SACA, était d'exprimer une volonté mutuelle d'instaurer un dialogue régulier avec la Ville de Nice sur des enjeux majeurs liés au cadre bâti, tels que le ZAN, la surélévation, la rénovation énergétique, la réhabilitation des friches, ainsi que les problématiques liées à l'instruction des permis de construire.

Durant l'entretien, des réunions régulières entre Ordre, Syndicat et Ville ont été demandées ainsi qu'une ligne téléphonique dédiée aux architectes pour faciliter en amont l'instruction des dossiers. L'Ordre a ensuite partagé un document d'aide aux services de la Ville portant sur la vérification des numéros de récépissé des demandes de permis.

## P38 Les tables rondes « Objectif ZAN »

### La table ronde du 8 février à Carros

Suite à la première table ronde sur le ZAN à Antibes en 2022, une deuxième a été organisée avec la Ville de Carros. Elle a réuni **31 participants** dont :

- **Yannick Bernard**, maire de Carros
- **Alain Servella**, adjoint à l'urbanisme de Carros
- **Jean-Roch Langlade**, chef de service à la DDTM

Lors de cette rencontre élus-architectes, le maire a présenté sa position ainsi que les freins que Carros devait surmonter pour s'approprier la réglementation ZAN. L'Ordre des Architectes a ainsi pu mieux comprendre les défis des élus et y répondre de manière plus pertinente lors de la 3<sup>e</sup> table ronde à Grasse.

### La table ronde du 17 avril à Grasse

Cet événement a rassemblé **70 participants**, dont plusieurs maires du périmètre du SCOT'Ouest, des adjoints à l'urbanisme, leurs services, les architectes et d'autres professionnels de la construction.

L'intention des conseillers de l'Ordre lors de cette table ronde était de proposer toutes leurs ressources et leur savoir-faire afin d'accompagner les élus. A ce titre, Sandrine Greleau et Barbara Rizzo-Lordon ont présenté des solutions possibles pour construire en consommant moins d'espace comme :

- **réparer la ville existante**
- **favoriser la production de logements évolutifs et partagés**
- **viser l'objectif «Zéro Bâti Vacant»**

### La table ronde du 19 octobre à Arles

La dernière rencontre "Objectif ZAN" de l'année a été proposée à Arles, une ville où la préservation des zones naturelles, la revitalisation du centre-ville et la promotion d'une architecture contemporaine réfléchie sont au cœur des débats. Les **35 participants** ont pu bénéficier, entre autres, des interventions de :

- **Sophie Aspard**, adjointe à l'urbanisme à Arles
- **Aurélié Thédy**, responsable urbanisme règlementaire d'Arles
- **Estelle Rouquette**, directrice adjointe du Parc naturel régional de Camargue
- **Marion Croizeau**, chargée de mission au Parc naturel régional de Camargue

# 137

Participants aux tables ronde ZAN en 2023



## P40 La représentation dans les instances

L'Ordre des Architectes est invité à siéger dans des commissions préfectorales, départementales et régionales, ainsi que dans les conseils d'administration d'associations et d'institutions, pour y représenter la profession.

**Ainsi, des architectes de la région sont membres des instances suivantes :**

**CAUE** Conseil d'administration

**CCDSA** Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité

**CCES PRPGD** Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

**CCRA** Comité Consultatif de Règlement Amiable

**CDAC** Commission Départementale d'Aménagement Commercial

**CDACi** Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique

**CDNPS** Commission Départementale Nature, Paysages et Sites

- Sites et Paysages
- Unités Touristiques
- Publicité

**CDRNM** Commission des Risques Naturels Majeurs élargie

**CODERST** Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

- Insalubrité

**ENSA-Marseille** Conseil d'administration

**École d'Avignon** Conseil d'administration

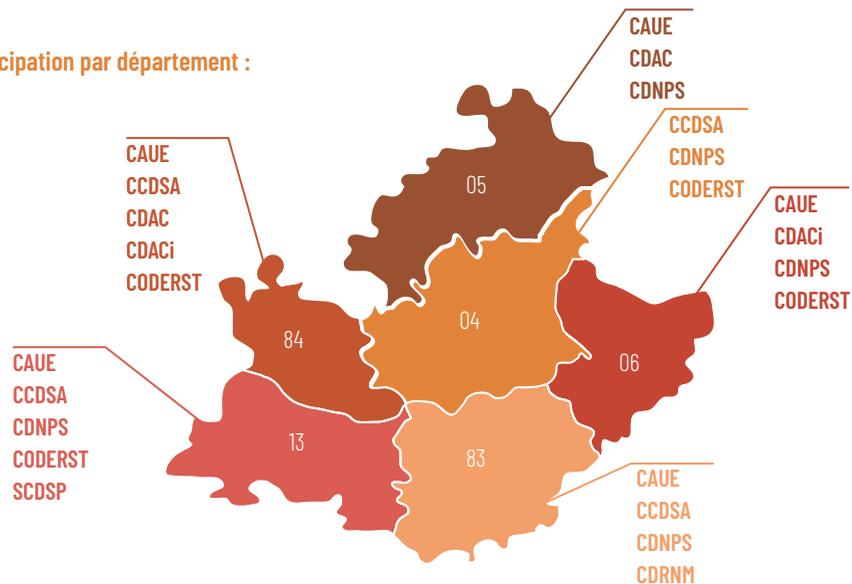
**EnvirobatBDM** Conseil d'administration

**Fibois Sud** Conseil d'administration

**MAV PACA** Conseil d'administration

**SCDSP** Sous-commission Départementale de Sécurité Publique

**Participation par département :**



P41



## P42 PROMOUVOIR LA CULTURE ARCHITECTURALE

# Les architectes dans les classes : Viv[r]e l'architecture

En 2023, l'Ordre des Architectes PACA a reconduit son travail pour « Viv[r]e l'architecture », après l'avoir renforcé en 2022. Ce dispositif de sensibilisation des publics scolaires est issu du partenariat entre :

- l'Ordre des Architectes PACA,
- la Maison de l'Architecture et de la Ville PACA,
- les deux académies de la région, Aix-Marseille et Nice.

### La formation « Architecture, pédagogie et jeune public »

Dans le cadre de ce dispositif, les architectes participants suivent gratuitement une formation conçue et dispensée par la Maison de l'Architecture d'Isère, afin d'être mieux préparés pour aller à la rencontre des publics scolaires.

En 2023 :

**21** architectes formés pour l'académie d'Aix-Marseille

**21** architectes formés pour l'académie de Nice

Sur un jour et demi, elle donne des clés pour se préparer à rencontrer le jeune public, et aborde par exemple :

- La place de l'éducation à l'architecture en milieu scolaire
- Les acteurs, les dispositifs et les ressources existants
- Le duo architecte-enseignant et ses démarches de collaboration
- Les clés pour une action pédagogique réussie



## P43

### Des interventions dans les classes sur tout le territoire régional

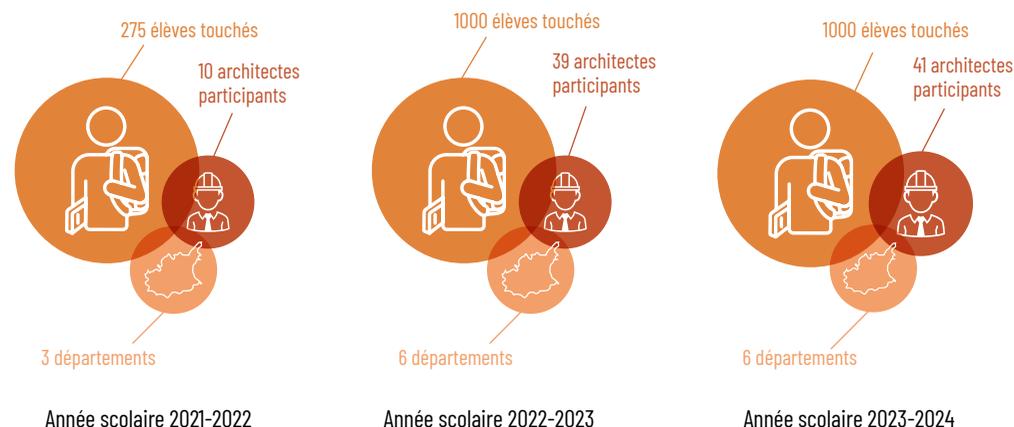
Le dispositif Viv[r]e l'architecture consiste en :

- Deux appels à candidatures pour constituer des binômes architectes et enseignants (primaire et secondaire) ;
- Trois interventions auprès des élèves, dont au moins 1 qui se déroule hors de l'école ;
- Une restitution

### Un temps de retour d'expérience à Marseille

Pour la première fois, les architectes, enseignants et élèves ont été invités dans les locaux de l'Ordre pour témoigner et échanger autour de l'expérience vécue, en novembre 2023, et dans le cadre d'une exposition des panneaux de restitution.

Ce moment de partage sera reconduit et, si possible, étendu à l'académie de Nice.



## P44 Les événements tous publics

### L'exposition Best OFF du Développement Durable à Marseille

Pour la première fois en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'exposition rétrospective du festival « OFF du DD » a été présentée du 31 janvier au 13 avril 2023 au siège de l'Ordre, sur une proposition d'EnvirobotBDM.

Revenant sur 10 années de festival, elle a donné à voir 69 réalisations pionnières en matière de développement durable et d'architecture frugale.

L'Ordre des Architectes PACA a saisi cette occasion pour poursuivre son travail auprès des élus locaux (voir la partie Sensibiliser les pouvoirs publics) et, grâce à la Maison de l'Architecture et de la Ville PACA, des visites et ateliers pour le jeune public ont pu être proposées tous les mercredis.

# 435

visiteurs dont **209** jeunes  
accueillis par la MAV PACA.

## P45

### Le cycle de conférences "Habiter l'incertain" à Nice

L'Ordre des Architectes PACA et le Forum d'Urbanisme et d'Architecture de la Ville de Nice ont poursuivi le cycle de conférences initié en 2022 et organisé à L'Artistique.

Il a donné la parole à des architectes et urbanistes européens qui ouvrent des champs de recherche et de réflexion partagée pour penser l'architecture, la ville et le territoire ; considérer notre rapport à l'environnement et questionner la manière dont nous occupons l'espace.

Les trois invités de 2023 ont été :



**Ingrid Taillandier**  
architecte



**Didier Fiúza Faustino**  
architecte



**Catherine Rannou**  
architecte

# 171

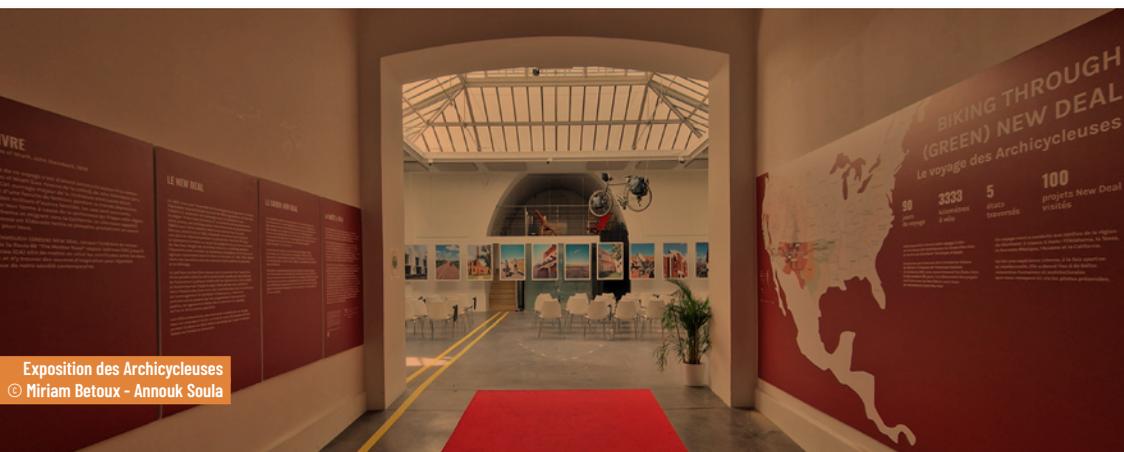
participants en 2023

# 371

participants au total  
sur 2022-2023

Replays et publication  
autour des conférences

EN SAVOIR +



Exposition des Archicycleuses  
© Miriam Betoux - Annouk Soula

### L'exposition photo "Biking Through (Green) New Deal" à Marseille

Du 15 septembre au 9 octobre, l'Ordre des Architectes PACA a présenté une exposition originale retraçant l'aventure des « Archicycleuses », à la découverte de l'architecture de la période « New Deal » aux États-Unis. L'Ordre a ainsi pu faire connaître le voyage de recherche historique et architecturale de l'architecte Annouk Soula et Aliénor Drapier, réalisé en 2022 grâce à une bourse accordée par l'American Institute of Architects (AIA). Il était aussi question de promouvoir les mobilités douces, les Archicycleuses ayant traversé 8 états américains... à vélo !

# 80

visiteurs de l'exposition photo

# 3000

km parcourus à vélo

# 3

mois de voyage

# 1000

bâtiments New Deal visités

## P47 Le lancement de l'AMI-PACA

En septembre 2023, l'Ordre des Architectes PACA a lancé son premier appel à manifestation d'intérêt pour faire vivre l'architecture sur le territoire régional en 2024.

Il s'agissait d'impulser des actions culturelles qui seraient soutenues par l'Ordre pour leur réalisation, à hauteur de 2500€ maximum par projet pour la partie financière, et avec une possibilité d'apport en moyens humains et matériels. L'institution ayant une mission de service public, les projets devaient répondre à l'un de ces 2 objectifs :

**1. Contribuer à la diffusion architecturale dans la région ;**

**2. Renforcer la proximité et la solidarité entre les architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

L'Ordre s'est félicité du nombre et de la qualité des propositions reçues.

**34**  
candidatures

**10**  
projets sélectionnés par un jury en décembre  
**8/10** s'adressent au grand public  
dont **5** s'adressent particulièrement aux enfants

### Les projets lauréats :

• **Rencontre autour de la gypserie**

par l'Association Architecture Alpes-de-Haute-Provence AAA (04)

Journée professionnelle

• **Les maisons de terre**

par Histoire De partager l'Architecture (06)

Ateliers en écoles maternelle et primaire

• **Jeunes regards sur l'architecture des Alpes-Maritimes**

par Dyna Shafik, architecte (06)

Ateliers et visites avec des collégiens

• **Ma quête d'architecture**

par Eko Architecture et Design (06)

Colloque, visite et workshop avec des lycéens

• **Atlas des matériaux, la ville existante comme ressource**

par l'Atelier MARE (13)

Safari des matériaux et balades urbaines pédagogiques

• **Les p'tits archis construisent la ville**

par Les P'tits Archis (13)

Atelier à destination des familles

• **Pour une rénovation urbaine au Grand Canet**

par Dadomino (13)

Ateliers à destination des familles

• **Danse et Architecture**

par Nathalie Schneider architecte (83)

Projet interdisciplinaire danse, architecture et vidéo

• **Carnets d'architecture bioclimatique**

par Solari et associés architectes (PACA)

Publication

• **Les architectes d'extérieurs**

par Doom Architecte (PACA)

Podcast

## P48 Le site Architectures en ligne

Depuis 2012, le site web Architectures en ligne donne à voir ou à revoir des vidéos de conférences, visites d'expositions, interviews... sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

Cette initiative régionale unique en France rassemble de nombreux acteurs de la diffusion de la culture architecturale de PACA, dont l'Ordre des Architectes, et propose des contenus de qualité.

Partant du constat que la plateforme est pourtant méconnue, l'Ordre a été le moteur - en 2023 - d'une refonte du site internet qui s'achèvera en 2024.

Un nouveau format, de nouveaux contenus et fonctionnalités en feront un incontournable dès septembre 2024 !

# 10

nouvelles vidéos  
mises en ligne en 2023

Architectures  
en ligne



EN SAVOIR +



Conférence Catherine Rannou  
© Zoé Bouana



Conférence Didia Fiuza Faustino  
© Zoé Bouana



Conférence Ingrid Taillandier  
© Zoé Bouana



Conférence Catherine Rannou  
© Zoé Bouana



Conférence Didia Fiuza Faustino  
© Zoé Bouana



Conférence Ingrid Taillandier  
© Zoé Bouana

## P49 La promotion des réalisations régionales

Depuis 2023, l'Ordre des Architectes PACA partage chaque mois sur ses réseaux sociaux des réalisations d'architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur ayant été récompensées par des Prix régionaux, nationaux ou internationaux.

Cela permet ainsi de diffuser régulièrement un peu de culture architecturale auprès des partenaires, des institutionnels et des autres publics qui gravitent autour de l'institution.

## Le soutien aux acteurs de la diffusion de l'architecture

### La Maison de l'Architecture et de la Ville - MAV PACA

L'Ordre des Architectes PACA soutient la MAV PACA, depuis sa création, en 2003.

La MAV PACA a pour objectif de promouvoir la culture architecturale et urbaine à l'échelle régionale. Elle propose des actions de médiation et d'échange de connaissances (expositions, conférences, formations, publications...) pour un public de tous horizons.

En 2023, à ce soutien annuel apporté par l'Ordre, s'est ajouté un soutien ponctuel pour l'organisation d'un séminaire de réflexion sur un projet de Maison de l'architecture Mobile et pour la coordination des Journées nationales de l'architecture.

### Le festival Image de ville

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'Ordre a accueilli en ses murs les événements de l'association Image de ville, qui questionne l'architecture et la fabrique de la ville à travers l'organisation des Rencontres d'Image de ville et d'événements plus ponctuels.

### La Société des Architectes

En décembre 2023, l'Ordre s'est également associé à la Société des Architectes et s'est engagé à soutenir une partie de sa programmation culturelle 2023.



**Directrice de la publication** : Maryline Chevalier, présidente

**Rédaction et coordination éditoriale** : Virginie Feisthauer, responsable de la communication

**Conception graphique** : Atelier Chose & Co

**Imprimerie** : Caractère Imprimeur

**Parution et dépôt légal** : JUILLET 2024 / ISSN 2677-4402

## Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur

---

### Accueil physique :

12, bd Théodore Turner, 13006 Marseille  
Du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h

---

### Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
04 96 12 24 00

Email : [ordresarchitectes@croapaca.fr](mailto:ordresarchitectes@croapaca.fr)

---

### Permanence juridique

Mardi et jeudi de 14h à 17h  
04 96 12 24 00 / [juridique@croapaca.fr](mailto:juridique@croapaca.fr)  
Site internet : [www.paca.architectes.org](http://www.paca.architectes.org)

---

Ce rapport d'activité a été imprimé avec le soutien de la MAF.

**MAF** | Mutuelle  
des Architectes  
Français  
Assurances  
VOUS AVEZ L'AUBAC, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

**ORDRE  
DES  
ARCHITECTES**

